



République Française
Département MAYENNE
Commune de La Roë

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15/09/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	10	10

L'an deux mil vingt et un, quinze septembre, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de la basse-cour, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le trente août deux mil vingt et un.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le trente août deux mil vingt et un.

Étaient présents : Mme BOISHUS Justine, Ms. CHADELAUD Gaétan, M. CHARRON Martial, Mme COUILLARD Nancy, M. DERSOIR Sylvain, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, Mme GIRET Marie-Paule, M. MERLIER Claude et M. PESLERBE Jean-Claude formant la totalité des membres en exercice

A été nommé secrétaire : Sylvain DERSOIR

Délibération 2021- 27 : Commission pour les travaux du bar

Suite à la signature du compromis, dans le cadre du rachat du bar/restaurant de la commune, Une commission doit être mise en place pour la réalisation des travaux de celui-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

CRÉÉ la commission « Bar/Restaurant »

NOMME Mme BOISHUS, M. PESLERBE, M. MERLIER, M. DUCHET, M. CHARRON, Mme GIRET, ainsi que quelques habitants de la commune.

Pour extrait certifié conforme
Le 22/09/2021
Le Maire
Gaétan CHADELAUD

